



**Commission de la recherche de l'université
janvier 2021 9h
Compte-rendu**

Commission de la recherche plénière

En raison des contraintes sanitaires, la commission de la recherche est réunie à la fois en présentiel (amphi de la Présidence) et en distanciel (via Teams). Pas de procurations pour les votes prévus. Le vote individuel et secret se déroule via Teams.

Informations par Laurent Bordes, Président de l'UPPA :

- Le Président arrive du CFVU à 9h45 et annonce l'élection de N. Mekouar-Hertzberg VP CFVU
- Bilan sanitaire : le Ministère souhaite des dépistages massifs et l'accueil des étudiants de L1 pour des TD en demi groupes / demi-jauge, mais beaucoup d'incertitudes. Retour progressif de davantage d'étudiants début février ?
- Le plan de relance : 3.4M d'€ reçus par l'UPPA pour l'amélioration énergétique de nos locaux. Ils doivent obligatoirement venir se greffer à des opérations déjà en cours parmi lesquelles IPRA 1 (rénovation énergétique), traitement de la façade ouest de bâtiment des sciences à Pau, changement des châssis des fenêtres au Campus de la Nive. Les crédits sont à consommer sur les 18 prochains mois sinon ils seront perdus. En réponse à une question, le président confirme que seul un relamping est envisagé pour le bâtiment SHS de Pau malgré son état (le président indique que le bâtiment SHS fera l'objet d'une demande prioritaire sur CPER 2021-2027).

1 – Élection du/de la vice-président(e) de la commission de la recherche :

Deux candidatures : Isabelle Baraille et Marc Dambrine.

Le président donne la parole aux deux candidats pour une dizaine de minutes chacun puis une séance de questions réponses s'engage.

La première question porte sur la Loi Pour la Recherche et ses conséquences sur les recrutements à l'UPPA. I. Baraille reprend en très grande partie les éléments de langage développés par le Ministère : elle souligne la revalorisation salariale pour les personnels enseignants-chercheurs et chercheurs, l'augmentation du taux de succès de l'ANR et celle du préciput qui revient à l'université. Elle souligne que les chaires juniors ont déjà été expérimentées dans le cadre de l'I-Site et s'inquiète des imprécisions du ministère sur leur financement. M. Dambrine insiste sur les dangers que portent la perte de la qualification aux fonctions de professeur et sur la possibilité de déroger à celle-ci pour les maîtres de conférences et propose de créer un groupe de travail pour voir comment gérer le problème à l'échelle de l'UPPA. Le président intervient pour souligner qu'il ne s'interdit rien sur les recrutements, pour critiquer l'intérêt de la qualification et dire son insatisfaction à propos de la procédure actuelle de recrutement. Il se dit prêt à expérimenter à ce sujet.

Une seconde question est adressée spécifiquement à M. Dambrine. Comment voit-il son action ne venant pas de l'équipe présidentielle ? M. Dambrine rappelle les statuts : le VP assiste le président, qui décide en dernier ressort, et estime que cela n'empêche pas de faire entendre une autre voix avant la prise de décision. S'il est élu, il s'engage à la fois à faire entendre une position différente pour certains dossiers ou sujets et à appliquer les décisions qui seront prises.

Une troisième question porte sur la place de la recherche non finalisée. M. Dambrine rappelle son désir de laisser une place à une recherche motivée par la curiosité. I. Baraille dit qu'elle ne comprend pas bien la question, que s'intéresser à des questions appliquées n'empêche pas de mener des

recherches plus fondamentales et que même les applications peuvent générer des questionnements plus fondamentaux. P. Cézac intervient pour indiquer que les mots ont des sens différents selon les disciplines et rappelle les possibilités offertes par l'institut Carnot.

Après ce temps d'échanges nourris, mais toujours courtois et constructifs, passage au vote.

37 votants, résultats : Isabelle Baraille 21 voix, Marc Dambrine 15 voix, 1 abstention.

Le résultat de ce vote, finalement assez serré, démontre que des voix se sont portées sur la candidature de M. Dambrine au-delà de la liste Démocratie Collégialité Service Public (10 élu.e.s)

Isabelle Baraille informe que le bureau de la commission de la recherche sera élu lors de la prochaine Commission de la recherche, sur sa proposition. Elle demande aux personnes intéressées de faire acte de candidature auprès d'elle (3 postes à pourvoir, auxquels s'ajoutent des personnes invitées en fonction des sujets, toutes membres de l'équipe de direction de l'établissement).

2- Examen des dossiers déposés dans le cadre de l'Appel à projets de la Région Nouvelle Aquitaine

J.-P. Callot (représentant H. Martinez excusé) et F. Jauréguiberry présentent au nom des collègues les différents projets proposés par les collègues pour cet appel à projets. Après les rapports des relecteurs rendus en amont et présentation par J.-P. Callot et F. Jauréguiberry, tous sont validés à l'exception de quatre pour lesquels des réserves de forme sont émises.

Ces quatre dossiers pourront être soumis une fois les modifications proposées par les relecteurs prises en compte. Remarque est faite que, contrairement à ce qui se passait auparavant, les directeurs de laboratoires n'ont pas eu à viser les dossiers AAP CRNA. Le retour à la pratique antérieure est demandé pour que chaque directeur soit au courant des candidatures de son laboratoire et puisse éventuellement conseiller le porteur dans la rédaction du dossier.

Il est à noter une baisse du nombre de projets déposés. La question d'un éventuel effet Covid se pose.

Suivent des Commissions de la recherche restreintes aux Maîtres de conférences, aux Habilités à Diriger des recherches et aux Professeurs aux Habilités à Diriger des recherches et aux Professeurs aux Professeurs

Elles examinent successivement

- Des demandes de rattachement à un laboratoire ou changement de laboratoire d'affectation de certains collègues. Toutes les demandes formulées sont acceptées ayant reçues l'accord de toutes les parties concernées
- Répartition des dossiers de
 - demandes de direction de thèses de la part des collègues non habilité.e.s ;
 - demandes d'autorisation à l'inscription à l'habilitation à diriger les recherches.

Vos élu.e.s à la Commission de la recherche,

Liste *Démocratie, Collégialité, Service Public*, avec le soutien du SNESUP

**Fatima Charier-El Bouhtoury, Marc Dambrine, Laurent Dornel, Fabienne Gasparri,
Véronique Lamazou-Duplan, Yves Landerouin, Hélène Laplace-Claverie,
Gaëtane Lespès, Adel Nouredine et Bénédicte Puig.**